



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

diabète

Question écrite n° 63522

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le problème de la nutrition de plus en plus déséquilibrée des enfants et de nombreuses familles, problèmes qui risquent de provoquer l'apparition de nombreuses maladies, en particulier s'agissant de l'abus de produits sucrés, barres chocolatées, boissons sucrées, etc., du diabète de type 2. La dose quotidienne de sucre absorbée par un enfant ne devrait pas dépasser 50 à 70 grammes par jour, et les mesures de la loi du 9 août 2004 visant à interdire la vente de ces produits sucrés dans les établissements scolaires va dans le sens souhaité. Le fait est que la consommation moyenne, aujourd'hui, dépasse largement ces limites, aussi ne serait-il pas utile et urgent de lancer une nouvelle campagne contre, à la fois l'obésité et le risque de diabète, en réunissant les fabricants, le monde agro-alimentaire et les pouvoirs publics, mais aussi les fédérations de parents d'élèves et les associations familiales dans une grande action de communication et de sensibilisation à l'image de celle lancée par le Centre européen d'étude du diabète. Ce centre a calculé qu'en 2010 une personne sur 10 sera diabétique, ce qui sera également catastrophique pour la sécurité sociale qui débourse déjà actuellement 6 milliards d'euros pour l'ensemble des malades atteints de diabète.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63522

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2005, page 4018